

Article 21 du Règlement

Les personnes qui abusent de l'assurance-chômage n'ont qu'à bien se tenir. Les entrevues vont aussi permettre de dépister les gens qui abusent de l'assurance-chômage aux dépens de tous les Canadiens. Ces entrevues ne constitueront pas une chasse aux sorcières mais bien une recherche d'emplois.

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

ON DEMANDE QUE TOUS LES EMPLOYÉS SOIENT TRAITÉS AVEC JUSTICE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, la semaine dernière, devant 2,000 personnes venues ici pour parler au gouvernement au sujet de la politique navale, le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) a promis qu'il y aurait du dialogue avec les syndiqués. Aujourd'hui, on ne voit pas de dialogue. Le gouvernement fédéral a poursuivi devant les tribunaux les personnes travaillant dans les chantiers maritimes qui ont seulement voulu demander leurs propres droits au gouvernement.

[Traduction]

Le gouvernement a refusé le rapport d'un conseil d'arbitrage et, mesure sans précédent, il poursuit maintenant en justice les ouvriers des chantiers navals parce que ces derniers ont essayé d'exercer leurs droits à la parité salariale et accepté le rapport d'un conseil d'arbitrage.

Nous exhortons le gouvernement à ne pas poursuivre les ouvriers en justice et, en fait, à accepter le rapport du conseil d'arbitrage qui demande simplement que les travailleurs des chantiers maritimes de la côte est soient payés autant que leurs homologues de la côte ouest. C'est juste et équitable. Arrêtons le vacarme entendu à la Chambre des communes par le ministre d'État aux Petites entreprises (M. Bissonnette) et entamons le dialogue avec les syndicats dans tout le pays de façon à leur assurer qu'au moins...

[Français]

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre l'honorable députée.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL

LE DÉPLACEMENT D'EMPLOIS DE WINNIPEG À MONTRÉAL

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, VIA Rail a annoncé hier qu'elle allait regrouper à Montréal son service de comptabilité dans les 90 jours. Cette décision va entraîner la mutation de 22 employés de Winnipeg à Montréal et la suppression de 11 autres postes à Winnipeg. Les conservateurs ont justement promis depuis des années aux habitants de Winnipeg que ce genre de chose n'arriverait jamais s'ils étaient au pouvoir pour les protéger.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur en 1984, uniquement dans le domaine des chemins de fer, nous avons vu, entre autres, VIA Rail reporter la création de son atelier d'entretien et le CN tenter de supprimer la région des

Prairies, dont le centre administratif se trouve à Winnipeg. En outre, dernièrement, au lieu de mesures explosives, Winnipeg est affaiblie progressivement par des mesures, comme celle prise hier par VIA, et par la dévalorisation systématique des postes cadres du CN à Winnipeg, au profit de ceux d'Edmonton, dont ils relèvent de plus en plus à titre de subalternes. Les conservateurs du Manitoba devraient tous se voiler la face.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE D'OTTAWA-CARLETON—LE SUCCÈS OBTENU EN 1985

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, 1985 a été une année importante pour la Société pour l'expansion économique d'Ottawa-Carleton. Cette dernière a bénéficié d'investissements stratégiques effectués par deux grandes sociétés américaines. En outre, 24 sociétés comptant plus de 300 employés permanents ont été subventionnées par cette société aux fins de leur expansion ou pour faire de nouveaux investissements.

Le gouvernement a de toujours reconnu l'importance de la petite entreprise comme source essentielle de dynamisme et d'innovation dans l'économie canadienne et comme la source la plus importante d'emplois au Canada, à l'heure actuelle. Le gouvernement a présenté une grande série de mesures coordonnées destinées à encourager l'initiative privée et la concurrence dans l'économie canadienne. Ces initiatives de la petite entreprise visent à favoriser la croissance et à inspirer la confiance dans l'économie nationale.

● (1110)

Le succès connu par la Société pour l'expansion économique d'Ottawa-Carleton en 1985 fait partie des nombreuses réussites que l'on enregistre dans le pays grâce à ses initiatives.

Les entreprises d'Ottawa-Carleton ont reçu des commandes de l'ordre de 7.6 milliards de dollars en tout l'an dernier. Voilà ce que la petite entreprise peut faire pour une localité et le pays. Elle favorise la diversification et la création de richesses et d'emplois nouveaux.

* * *

LES FINANCES

L'ABUS DES CRÉDITS D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, j'invite la Chambre à réfléchir aux conséquences de l'erreur peut-être la plus grave qu'ait commise le gouvernement au Canada. Selon le sous-ministre des Finances, lorsque le ministre libéral des Finances a instauré les crédits d'impôt pour la recherche scientifique, en 1983, il était conscient des ventes-rachats qui allaient en résulter. Celles-ci ont provoqué un manque à gagner de un milliard de dollars, à quoi s'ajoutent maintenant des dépenses de 500 millions de dollars pour les enquêtes et les poursuites.